Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles

Commune d'Ille-sur-Têt

Restitution du diagnostic : comité de pilotage n°2

Envilys : Alexandre DURAND, Hadrien HEITZ

Le 25 Juin 2014, COPIL n°2 restitution diagnostic

Ordre du jour

1. Avancement de l'étude
2. Présentation du diagnostic
3. Points de discussion
4. Calendrier et prochaines étapes
5. Questions et remarques

Ordre du jour

1. **Avancement de l'étude**
2. Présentation du diagnostic
3. Points de discussion
4. Calendrier et prochaines étapes
5. Questions et remarques

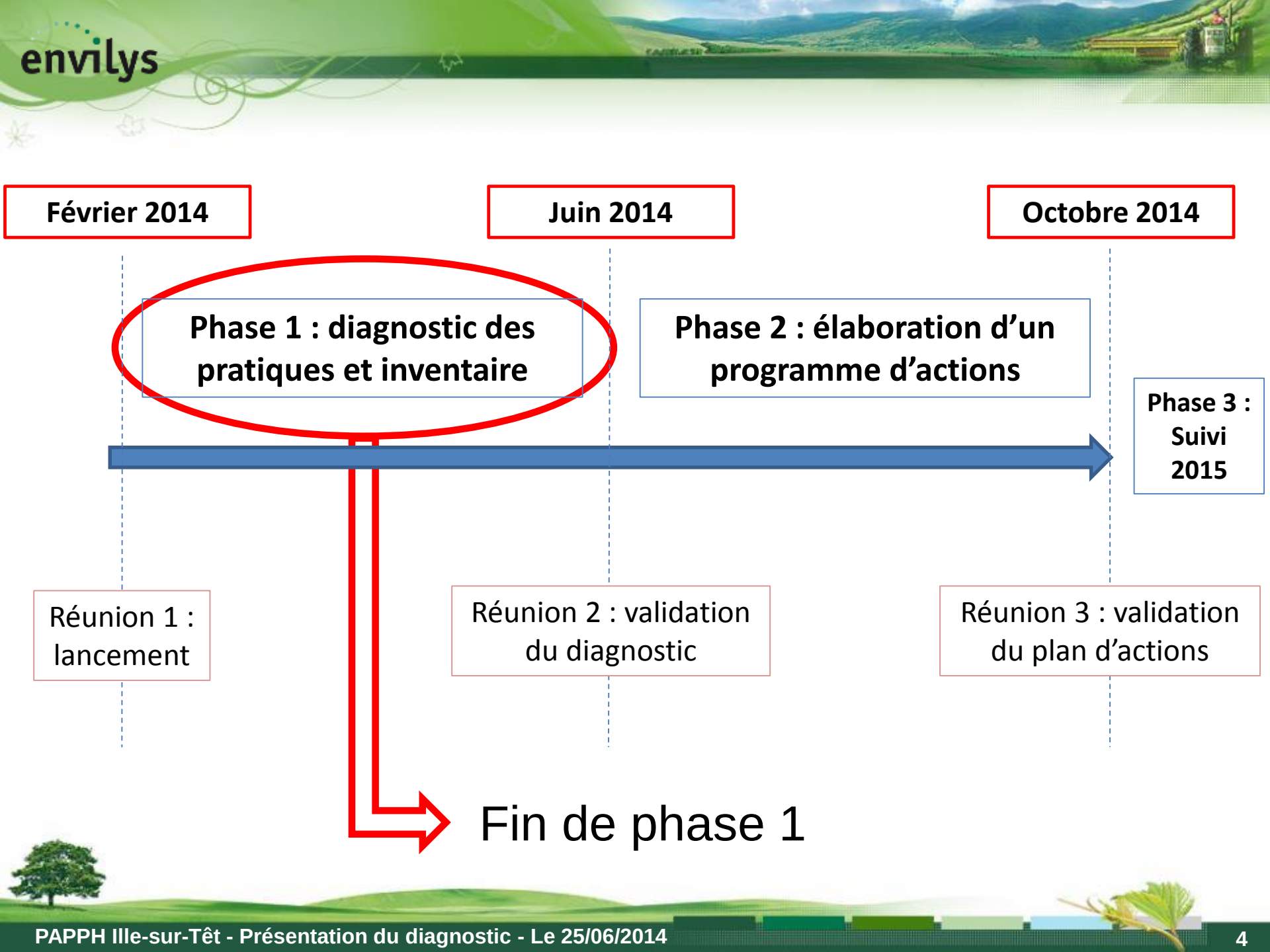
Février 2014
Juin 2014
Octobre 2014
Phase 1 : diagnostic des pratiques et inventaire
Phase 2 : élaboration d'un programme d'actions
Phase 3 : Suivi 2015
Réunion 1 : lancement
Réunion 2 : validation du diagnostic
Réunion 3 : validation du plan d'actions
Fin de phase 1

Ordre du jour

1. Avancement de l'étude
2. **Présentation du diagnostic**
3. Points de discussion
4. Calendrier et prochaines étapes
5. Questions et remarques

2. Présentation du diagnostic

A. **Les services techniques** : organisation, fonctionnement, missions, localisation, matériel…

B. **La gestion des produits phytosanitaires** : inventaire, respect de la réglementation

C. **Inventaire des espaces communaux :** le patrimoine en chiffres

D. **Les pratiques** : phytosanitaire, arrosage…

E. **Les risques de transfert et sanitaires**

F. **Bilan du diagnostic**

2. Présentation du diagnostic

A. **Les services techniques** : organisation, fonctionnement, missions, localisation, matériel…

B. **La gestion des produits phytosanitaires** : inventaire, respect de la réglementation

C. **Inventaire des espaces communaux :** le patrimoine en chiffres

D. **Les pratiques** : phytosanitaire, arrosage…

E. **Les risques de transfert et sanitaires**

F. **Bilan du diagnostic**

Organisation des services techniques

Moyens humains

- **17 agents :** 6 propreté, 5 voirie et 6 espaces verts.
- **Missions** :
  - **Service Propreté** : nettoyage de toute la ville, désherbage manuel tous les jours dans le centre piéton par 2 agents équipés chacun d'un aspirateur de déchets urbains, nettoyage des voiries à l'aide de 2 balayeuses de voirie.
  - **Service Voirie** : entretien physique des voiries, maçonnerie, désherbage chimique des voiries (hors centre-ville)…
  - **Service Espaces Verts** : entretien des espaces verts (taille des arbres, entretien cimetière, élagage, fleurissement, arrosage, tonte…), désherbage chimique des espaces verts, emploi d'insecticides et fongicides si nécessaire, création de petits espaces verts.

Organisation des services techniques

Moyens humains

- **Historique** depuis une dizaine d'années:
  - Principaux constats :
    - des embauches de personnel
    - augmentation de la surface à entretenir
    - achat de matériel pour mécaniser certaines taches
    - utilisation de paillage (achat d'un broyeur de végétaux).
  - Evolution des missions du service espaces verts :
    - arrêt du désherbage voirie, réalisé par le service propreté voirie désormais.
  - Plus d'attention portée aux choix des produits phytosanitaires utilisés

Organisation des services techniques

Organisation du travail

- **Horaires** : 8h-12h/14h-17h30 sauf l'équipe propreté qui fait : 5h30-13h
- **Planification du travail** : au jour le jour selon les besoins, suivi de circuits déterminés (propreté). Pour les 2 services, les gros chantiers sont programmés.
- 3 **réunions** par an en moyenne avec le DGS, des points réguliers sont faits avec le DST.
- **Période très chargée** l'été pour la propreté voirie malgré la présence de **saisonniers** sur la période estivale.

Organisation des services techniques

Formation

- **Horticole** :
  - Agents globalement formés (BEPA horticulture pour le service espaces verts)

- **Phytosanitaire** :
  - Aucune formation
  - **Certiphyto** à passer d'ici **octobre 2014** pour tous les agents applicateurs de produits + les encadrants

Organisation des services techniques

Autres intervenants

- **Camping** en partie entretenu par un **CAT**, les **agents EV de la commune** effectuent le **désherbage chimique**.
- **Interventions ponctuelles** de **T**ravailleurs d'**I**ntérêt **G**énéral.
- **Aide ponctuelle** d'associations sur **voirie** et **débroussaillage**.
- **Crèche** entretenue par la **communauté de communes** qui sous-traite l'entretien des espaces verts à un **prestataire**.

2. Présentation du diagnostic

A. **Les services techniques** : organisation, fonctionnement, missions, localisation, matériel…

B. **La gestion des produits phytosanitaires** : inventaire, respect de la réglementation

C. **Inventaire des espaces communaux :** le patrimoine en chiffres

D. **Les pratiques** : phytosanitaire, arrosage…

E. **Les risques de transfert et sanitaires**

F. **Bilan du diagnostic**

Les points réglementaires vérifiés :

- Le stockage
- La protection des utilisateurs
- Conditions de remplissage du pulvérisateur
- Conditions de traitement : force du vent, avertissement du public, respect d'un délai de ré-entrée…
- Respect des zones non traitées (ZNT)
- Gestion des fonds de cuve
- Gestion des emballages vides de produits phytosanitaires (EVPP)
- Et bien d'autres choses encore...

Bilan de la gestion des produits

Postes	Conformité	À AMÉLIORER
Stockage	✓	▪ Afficher un panneau de signalisation type « armoire phytosanitaire » + afficher les n° d'urgence (centre anti-poison, pompiers…) ▪ Veiller à bien séparer les produits T, T+ et Xn des autres produits ▪ Installer un moyen de lutte contre les souillures accidentelles (type bac à sable ou sciures) ▪ Posséder une trousse de secours en cas d'urgence ▪ Rappels : - l'armoire doit être exclusivement réservée aux produits phytosanitaires - l'accès à l'armoire doit être dégagé
Suivi des Stocks	!	Il n'y a pas de suivi des stocks : il est nécessaire d'enregistrer les stocks sur une fiche prévue à cet effet. Un exemple de fiche sera fourni lors de cette étude.
EVPP	✓	- Les emballages vides sont classés comme dangereux. Ils doivent être éliminés via une filière spécifique (ADIVALOR). Pour connaître les sites de collecte, aller voir sur le site http://www.adivalor.fr. - Il faut faire un rappel des consignes concernant les EVPP (rinçage, séchage et élimination…).
PPNU	!	- Eliminer les PPNU, à savoir le CONFIDOR VERT et le FINAL ESPACES VERTS. - Choisir des produits portant la mention PJT ou ZNA (cf. site internet ephy puis recherche par usage et choisir parmi les produits classés « Traitements Généraux * Désherbage * Allées de Parcs, Jardins publics et Trottoirs ») - Suivre l'homologation des produits et les autorisations de mise sur le marché sur le site internet e-phy (http://e-phy.agriculture.gouv.fr/)

SEV ***SPV***

Bilan de la gestion des produits

Postes	*Conformité*	*À AMÉLIORER*
Entretien et étalonnage	⚠	Il faut régulièrement changer les buses et vérifier leur fonctionnement. Il faut faire attention au choix des buses : chacune a une utilisation très précise. Il faut réaliser un étalonnage tous les ans et par agent applicateur. Chaque agent applicateur doit posséder sa propre fiche d'étalonnage et, soit posséder son propre matériel ou soit effectuer un étalonnage à chaque changement de buse, de pression ou d'agent applicateur. Chaque fiche personnalisée indique à quel volume/ha traite l'agent Ce volume/ha est déterminé selon deux facteurs: le débit de la buse (qui dépend de la pression et du type de buse employée) et la vitesse d'avancement de l'agent.
EPI	✓	Il est primordial de communiquer sur la nécessité de porter des EPI pour se protéger, et en même temps pour sensibiliser la population au fait que les produits phytosanitaires ne sont pas inoffensifs pour la santé. Ce geste permettra une prise de conscience de la part de la population qui elle - même est amenée à manipuler des produits dans les jardins.
Remplissage	⚠	Il est nécessaire de veiller à une discontinuité hydraulique lors de l'opération de remplissage des pulvérisateurs. Il faudra faire un rappel de réglementation à tous les agents applicateurs. Le dosage est une étape clé à ne pas négliger, il faut la coupler avec un bon étalonnage des pulvérisateurs.
Application	⚠	▪ Il faut enregistrer les pratiques phytosanitaires (qui, quand, dose, où, matériel) ▪ Une information au public doit être faite lors d'un traitement ▪ Il faut respecter le délai de ré-entré en fonction du produit appliqué ▪ Il faut renforcer les connaissances de tous les agents applicateurs ▪ Mettre en place un bidon rince-mains dans les véhicules ▪ Posséder les Fiche Données Sécurité (FDS) pour chaque produit ▪ Faire des rappels sur les Zones Non Traitées (ZNT)
Gestion des effluents	⚠	Un système de traitement spécifique aux produits phytosanitaires doit être mis en place pour éliminer correctement les résidus de produits phytosanitaires. Il faut absolument arrêter de rincer le matériel phytosanitaire à la station d'épuration !

2. Présentation du diagnostic

A. **Les services techniques** : organisation, fonctionnement, missions, localisation, matériel…

B. **La gestion des produits phytosanitaires** : inventaire, respect de la réglementation

C. **Inventaire des espaces communaux :** le patrimoine en chiffres

D. **Les pratiques** : phytosanitaire, arrosage…

E. **Les risques de transfert et sanitaires**

F. **Bilan du diagnostic**

Inventaire : les espaces aménagés

Méthode d'inventaire

L'inventaire des **espaces aménagés (EA) et des espaces verts (EV)** a été réalisé par le bureau d'études avec le responsable du service espaces verts

Chiffres : voirie et espaces

LINEAIRE DE VOIRIES	34 km

NOMBRE D'ESPACES AMENAGES :	65
SURFACE TOTALE :	14,7 ha

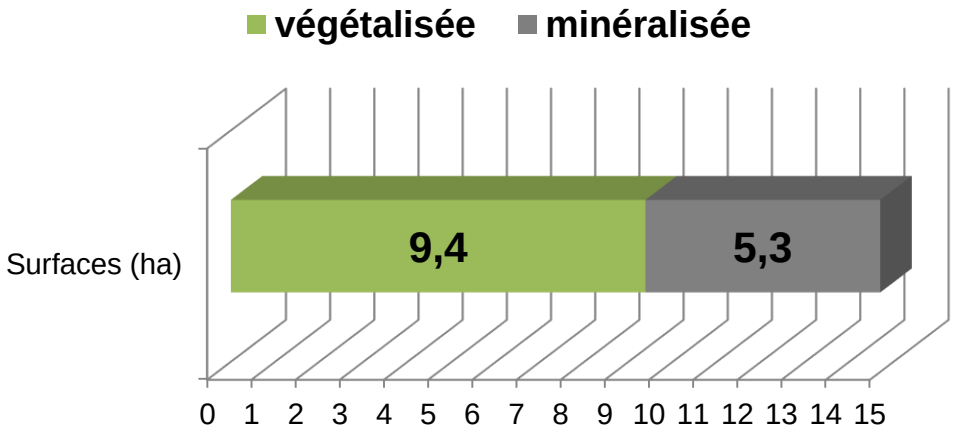

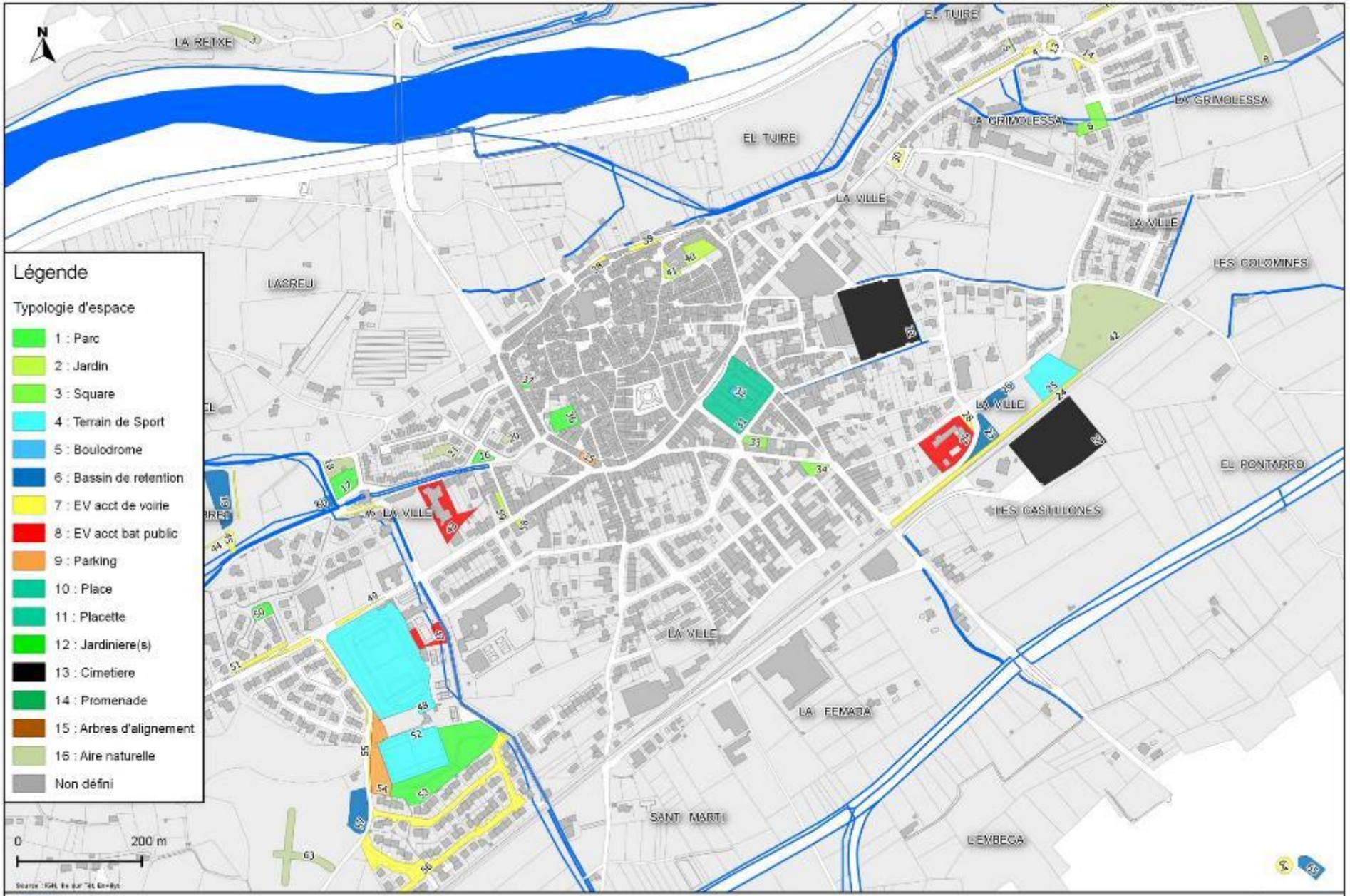

PAPPH Ille-sur-Têt - Typologie des espaces aménagés

envilys

Inventaire : les espaces aménagés

- **65 espaces aménagés** répartis sur l'ensemble de la commune
- Soit **14,7 ha** en tout, dont **9,4 ha d'espaces verts**

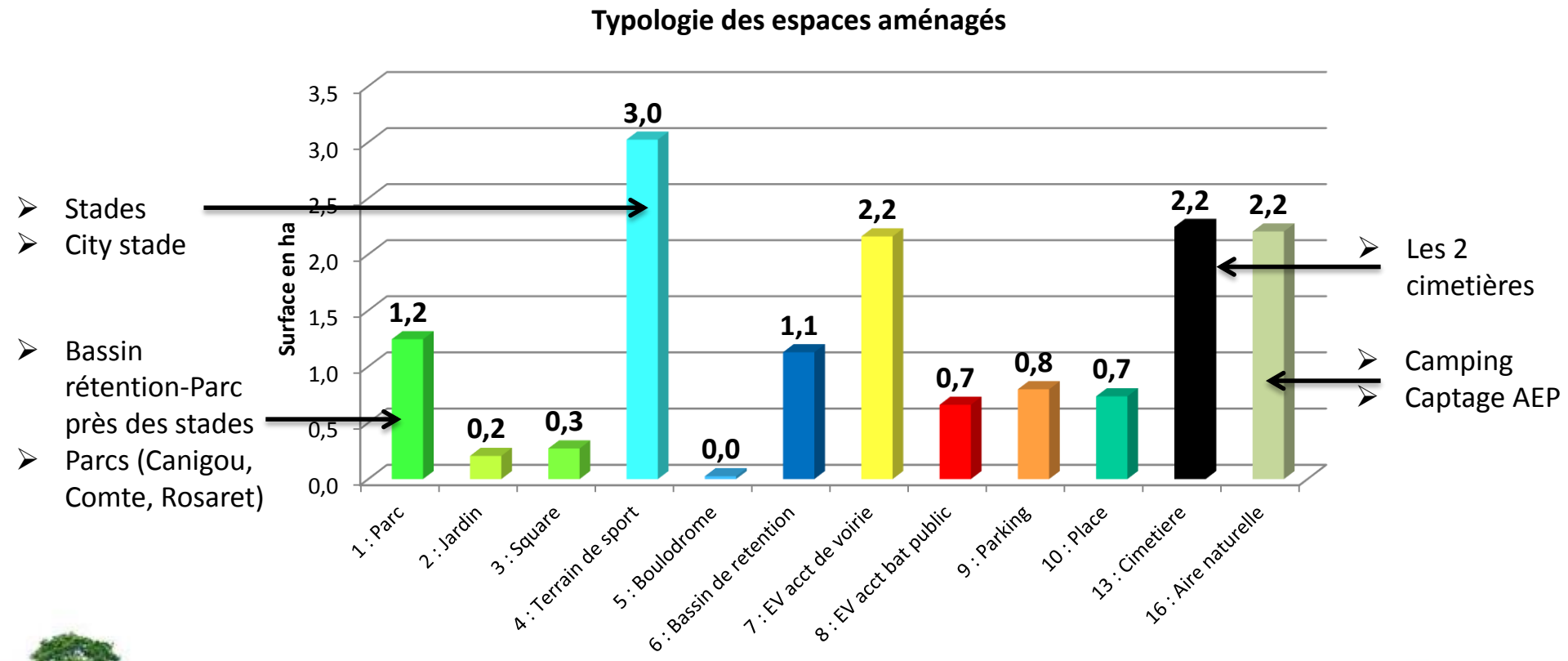

Inventaire : les espaces aménagés

Le travail de diagnostic a permis de faire un inventaire de plusieurs éléments:

Les surfaces enherbées :

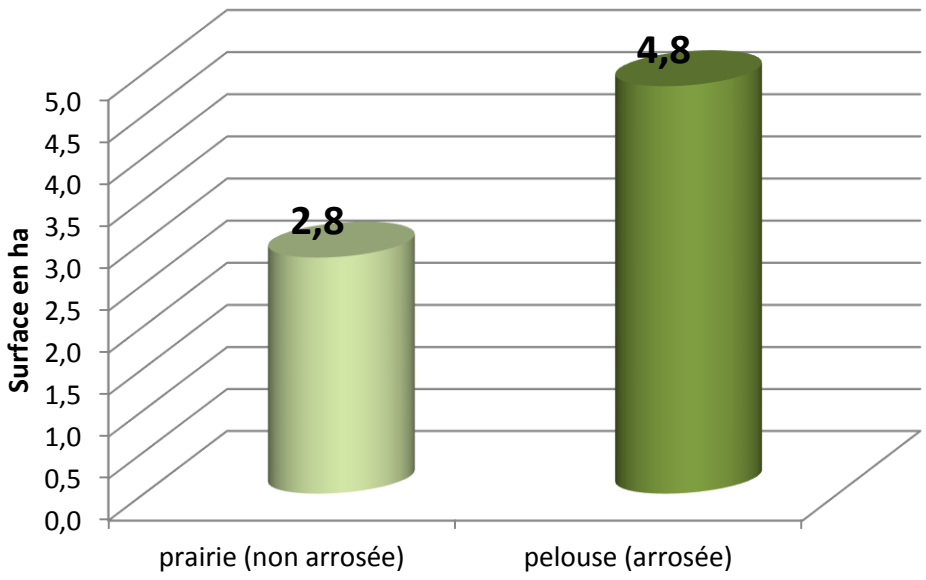

Hormis la pelouse des stades, certaines zones engazonnées pourraient être remplacées par des aménagements plus économes en eau.

Les jardinières répertoriées :

Type de jardinière	Nombre répertorié
Au sol	18
Suspendue	30
Total	**48**

Ille-sur-Têt compte **48 jardinières au sol et suspendues répertoriées (non exhaustif car certaines non disposées lors du relevé)**. Celles-ci sont consommatrices en eau et en entretien (arrosage, désherbage, engrais).
Tendance à mettre plus de vivaces que d'annuelles pour limiter l'entretien.

Inventaire : les espaces aménagés

Autres chiffres issus de l'inventaire réalisés par les agents :

Les massifs :

SURFACE TOTALE DES MASSIFS :	**3 793 m²**

Les haies :

LINEAIRE TOTAL DES HAIES (mètres linéaire) :	**1 666 ml**

Les arbres :

ESSENCES	NOMBRE
Acacias	**20**
Albizias	**12**
Bouleaux	**2**
Catalpas	**7**
Cyprés colonne	**69**
Cyprès rampants	**1**
Dracenas	**6**
Elaeagnus	**1**
Erables	**20**
Hibiscus	**1**
Larges-troëmaias	**41**
Lauriers roses	**138**
Marroniers	**3**
Melias	**15**
Micoc-couliers	**3**
Mûriers Platanes	**131**
Oliviers	**24**
Orangers	**16**
Palmiers	**49**
Pittos-porums	**4**
Platanes	**14**
Prunus	**100**
Sofloras	**43**
Troènes	**12**
Tulipiers	**1**
Tuyas	**12**
Yucas	**2**
Rosiers	**26**
Divers	**154**
TOTAL	***927***

2. Présentation du diagnostic

A. **Les services techniques** : organisation, fonctionnement, missions, localisation, matériel…

B. **La gestion des produits phytosanitaires** : inventaire, respect de la réglementation

C. **Inventaire des espaces communaux :** le patrimoine en chiffres

D. **Les pratiques** : phytosanitaire, arrosage…

E. **Les risques de transfert et sanitaires**

F. **Bilan du diagnostic**

Les produits phytosanitaires utilisés

- Manque un **suivi des produits phytosanitaires consommés**
- **140 litres/an** de produit à base de glyphosate
- **1 traitement fongique** par an réalisé sur l'aire de jeux des stades pelouse
- Quelques **traitements insecticide** sur les fleurs

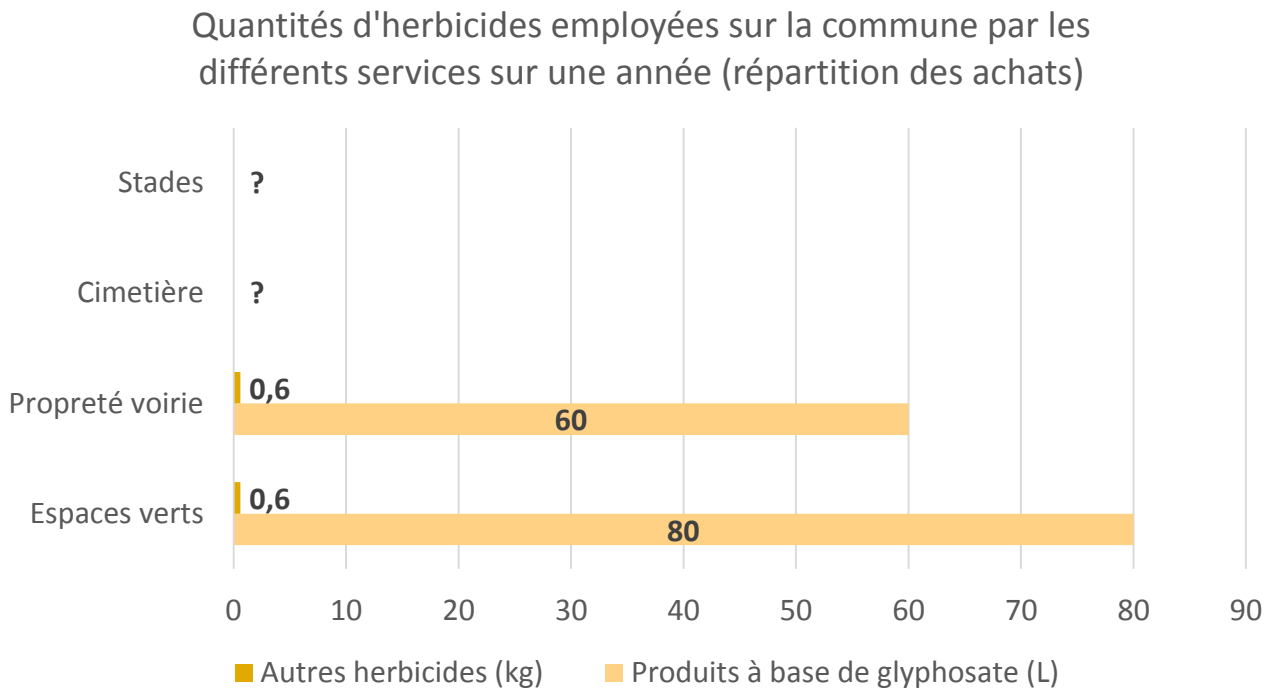

Nom Commercial	Matière active	Quantité/an	Type
CLINIC SOL	Glyphosate 360 g/L	40 L	Herbicide
PISTOL EV	Diflufenican 40 g/L Glyphosate 250 g/L	40 L	Herbicide
AIKIDO	Flazasulfuron 25%	600 g	Herbicide
CONFIDOR VERT	**Imidaclopride 200 g/L**	**3 L**	**Insecticide** **Retrait Définitif: 02/05/2013**
PALMA	Flazasulfuron 25%	600 g	Herbicide
TOUCHDOWN EV	Glyphosate 360 g/L	60 L	Herbicide

Les produits phytosanitaires utilisés

Matériel phytosanitaire

Brouette à désherber munie d'une lance

Pulvérisateurs à dos

Les produits phytosanitaires utilisés

QUI	**3 agents** applicateurs voirie + **6 agents** applicateurs espaces verts
QUAND	**1 à 3 passages par an** : au printemps (mars), en été ponctuellement et à l'automne en octobre. Cela dépend de la météo de l'année.
OÙ QUOI COMBIEN	Globalement **140 litres** de produit herbicide **à base de glyphosate** par an. Il n'y a pas d'enregistrement des pratiques, les agents ne savent pas dire quelle quantité exacte est employée par service. Les **lieux d'application** sont essentiellement les suivants : ▪ **Voiries** (trottoirs, bordures, caniveaux, avaloirs, accotements) : toutes les rues hors centre-ville. Ils utilisent du CLINIC SOL (herbicide total) et de l'AIKIDO (herbicide anti-germinatif). ▪ **Espaces aménagés/verts** : différents types d'espaces sont désherbés chimiquement, à savoir : cimetière, stade pelouse, camping, espaces verts d'accotement de voirie.
COMMENT	**Pulvérisateur à dos** de marque SOLO (capacité 15 litres) **Brouette à désherber**

Espaces Aménagés :

- 11 espaces désherbés chimiquement
- Voirie hors centre désherbée chimiquement
- Principalement en (préventif + curatif) localisé

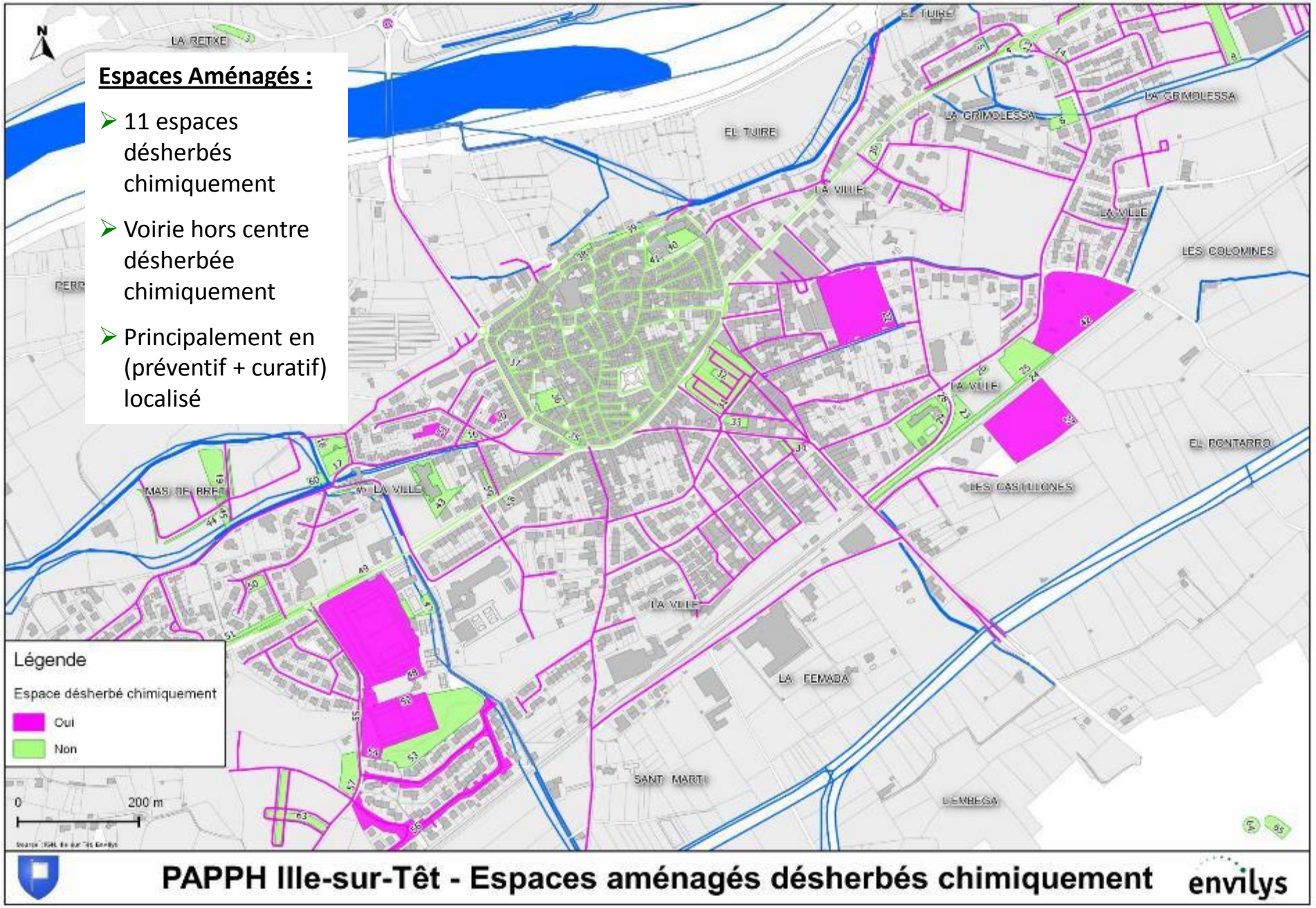

PAPPH Ille-sur-Têt - Espaces aménagés désherbés chimiquement

envilys

Les alternatives au désherbage chimique utilisées

<u>VOIRIE</u> :

- L'équipe propreté désherbe **tout le centre-ville en zéro herbicide**
- Une **grosse balayeuse** de voirie passe tous les jours sur les gros axes du centre-ville et également sur tous les axes extérieurs au centre (dont les lotissements).
- Une **petite balayeuse** de voirie passe tous les jours avec des agents équipés d'un **Piktou** (**aspirateur de voirie**). Ils arrachent également l'herbe à la main.
- La **D916** est également **désherbée sans herbicide** par l'équipe voirie à l'aide d'un **brûleur thermique à gaz** et d'un arrachage des herbes **à la main**.
- Achat récent d'un réciprocateur pour test

Les alternatives au désherbage chimique utilisées

ESPACES VERTS :

- Mise en place de **paillages** (bâche, minéral)
- **Formations** effectuées puis création de **jardins secs**

Les problématiques de désherbage

Sur voirie :

- Linéaire de trottoirs important sur la commune

  ⇒ Trottoirs, caniveaux et pieds de mur à désherber

- Faire attention aux respect des Zones Non Traitées = 5 m par rapport aux cours d'eau
- Fort impact de l'état des trottoirs sur la pousse d'herbe
- Difficultés : pieds d'arbres, grillages…

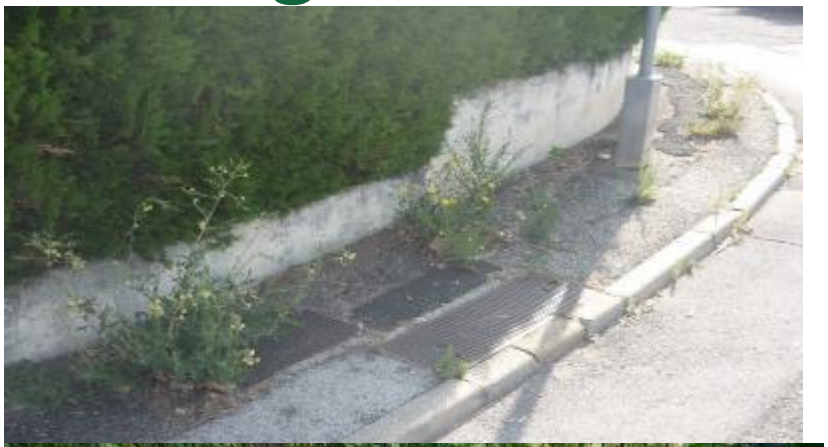

Les problématiques de désherbage

Sur espaces aménagés :

- Les **cimetières** : espaces compliqués à entretenir (morcellement + surface importante + pression forte des administrés + graviers + public/privé)
- L'entretien des **stades** nécessite l'emploi d'herbicides sélectifs

$\Rightarrow$ + Attention à la fertilisation !

50 UN/passage: cela semble élevé (périodes de fertilisation = printemps/été + avant hiver)

Les pratiques d'arrosage

- **40 espaces arrosés** sur 65 + les jardinières
- Majoritairement arrosage par **aspersion**
- Source = **canal + AEP**

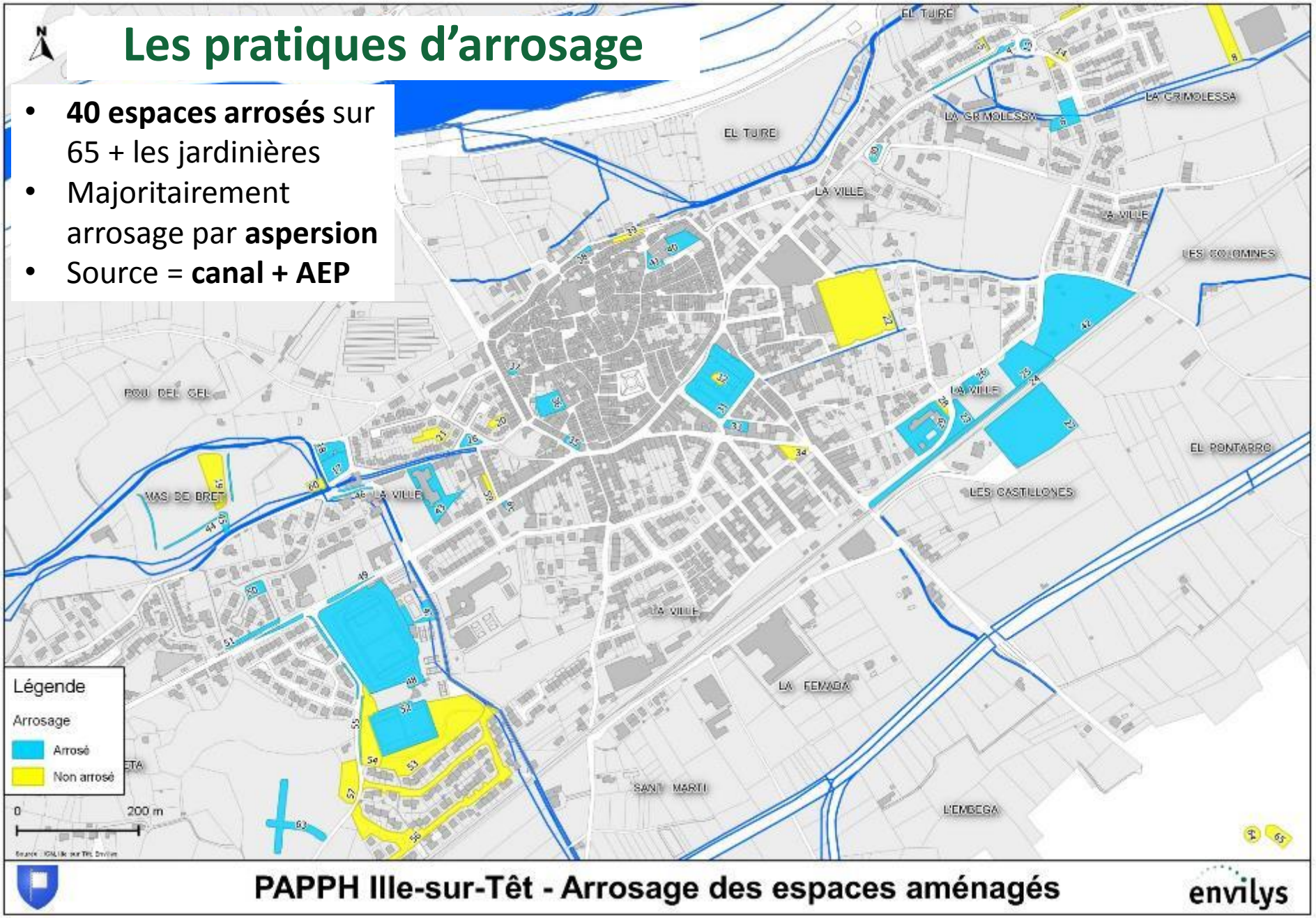

PAPPH Ille-sur-Têt - Arrosage des espaces aménagés

envilys

2. Présentation du diagnostic

A. **Les services techniques** : organisation, fonctionnement, missions, localisation, matériel…

B. **La gestion des produits phytosanitaires** : inventaire, respect de la réglementation

C. **Inventaire des espaces communaux :** le patrimoine en chiffres

D. **Les pratiques** : phytosanitaire, arrosage…

E. **Les risques de transfert et sanitaires**

F. **Bilan du diagnostic**

Les risques : transfert par ruissellement

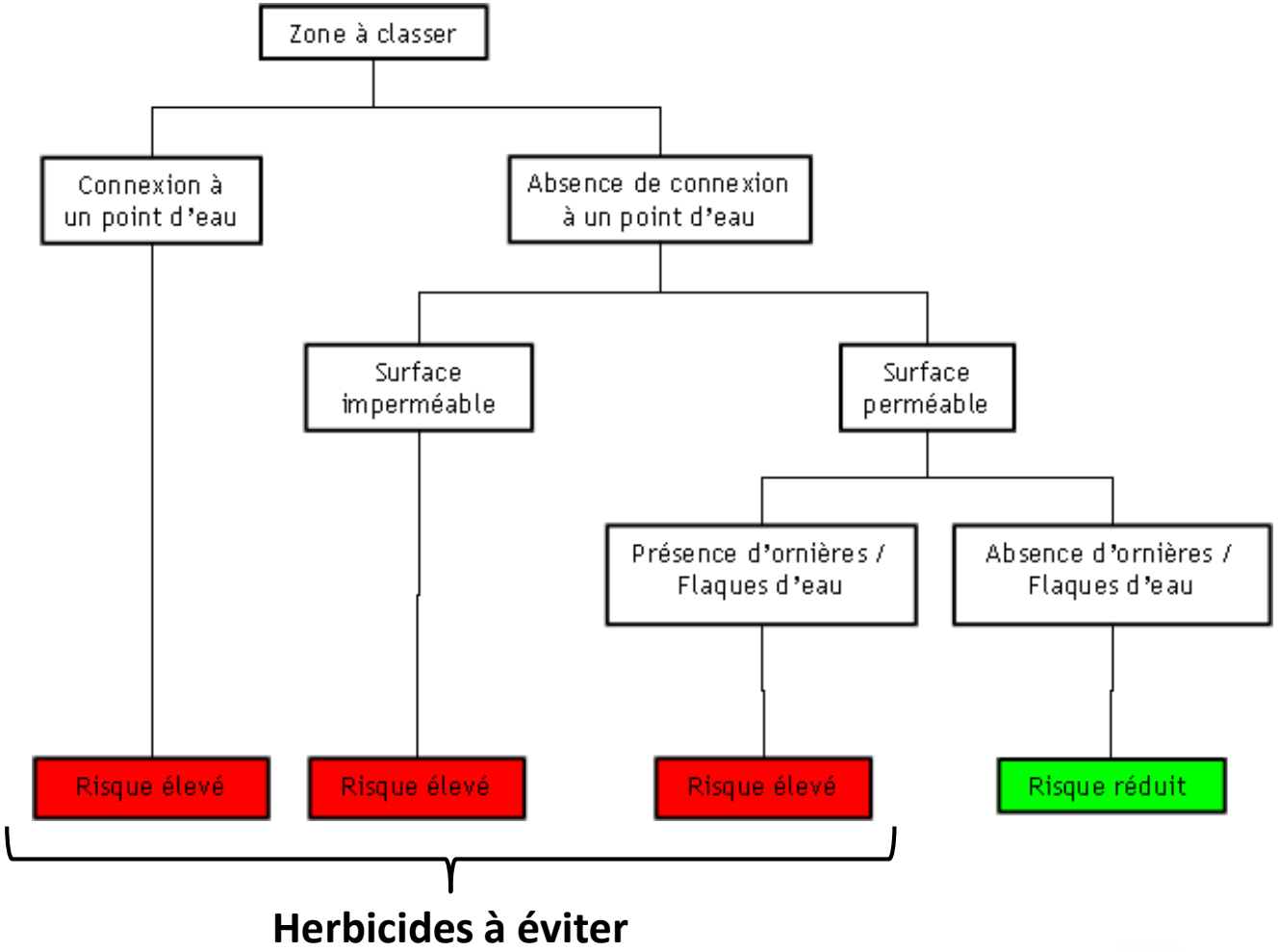

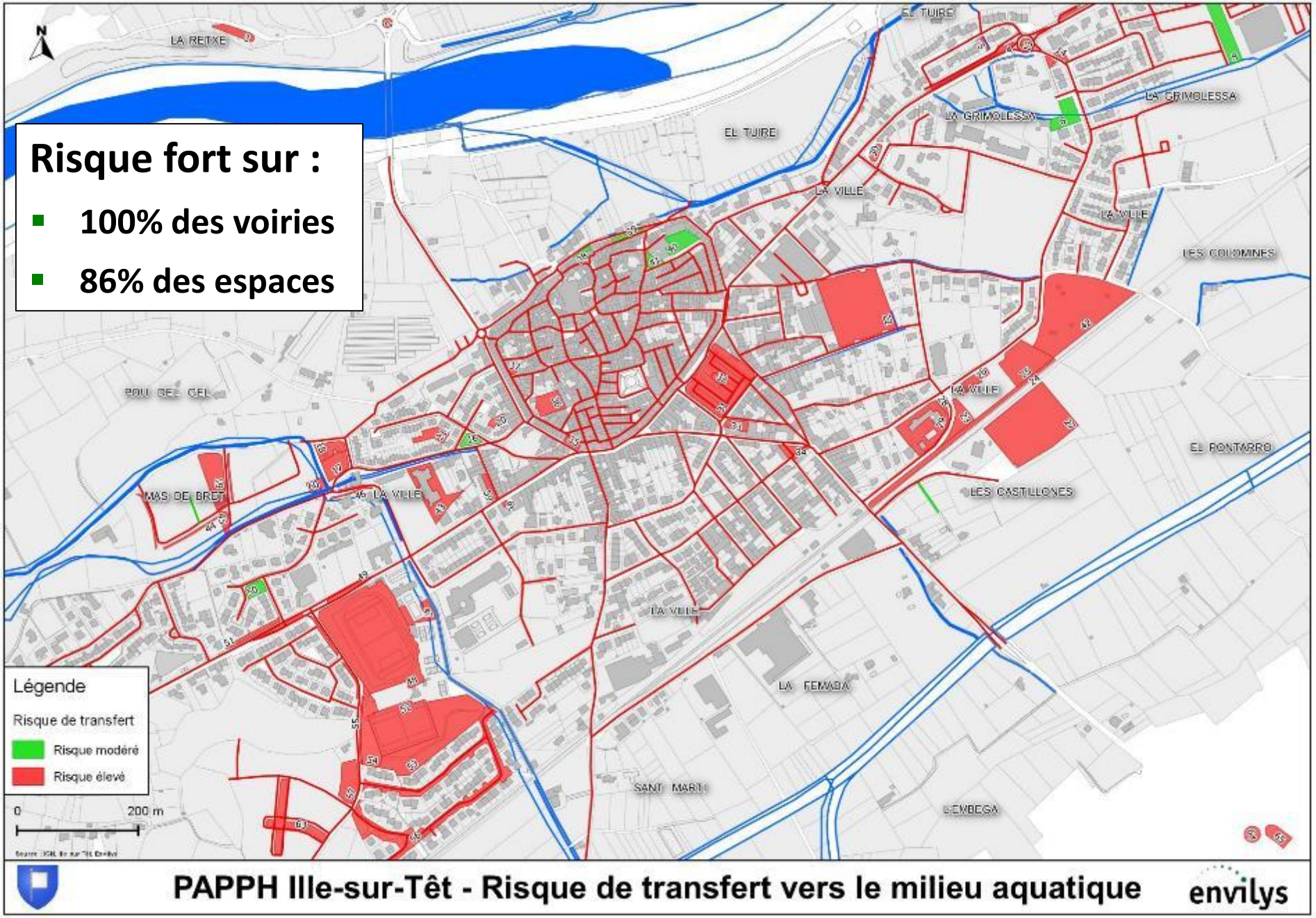
Risque fort sur :
100% des voiries
86% des espaces
LA REITXE
EL TUIRE
LA GRIMOLESSA
LA VILLE
LES COLOMINES
POU DEL CEL
MAS DE BRET
EL PONTARRO
LES CASTILLONES
LA FEMBRA
SANT MARTI
LEMBEGA
Légende
Risque de transfert
Risque modéré
Risque élevé
0
200 m
PAPPH Ille-sur-Têt - Risque de transfert vers le milieu aquatique
envilys

Arrêté du 12 septembre 2006

Ne traitez pas à proximité de l'eau

AFIN DE PRESERVER LA QUALITE DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUS PESTICIDES (DESHERBANTS, FONGICIDES, INSECTICIDES)

A MOINS DE 5 METRES MINIMUM DES COURS D'EAU, PLANS D'EAU figurant sur les cartes IGN 1/25 000e. Consultez l'étiquette car la distance peut être plus importante (20, 50 ou 100m).

DANS ET A MOINS DE 1 METRE DE LA BERGE DES FOSSES (MEME A SEC), COURS D'EAU, COLLECTEURS D'EAUX PLUVIALES, POINTS D'EAU, PUITS, FORAGES ne figurant pas sur les cartes IGN 1/25 000e.

SUR AVALOIRS, CANIVEAUX ET BOUCHES D'EGOUT.

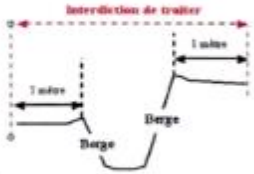

TOUS LES UTILISATEURS DE PESTICIDES SONT CONCERNES : PARTICULIERS, AGRICULTEURS, COLLECTIVITES, ET ENTREPRENEURS.

EN CAS D'INFRACTION, LES PEINES ENCOURUES PEUVENT ALLER JUSQU'A 75 000 € ET 2 ANS D'EMPRISONNEMENT.

Désherbage chimique d'un accotement de voirie relié directement au réseau de collecte des eaux pluviales (pratique à bannir !)

+ Rinçage du matériel phytosanitaire à la station d'épuration = pratique à bannir !

Les risques sanitaires

Quels critères :

- Espaces fréquentés
- Publics sensibles

Quelles contraintes :

- Information du public lors du traitement
- Respect des délais de ré-entrée
- Arrêté du 27 juin 2011

Exemple d'annonce d'une intervention de traitement dans la presse locale :

SUITE À DES ATTAQUES DE PUCERONS ET ACARIENS SUR TILLEULS, DES OPÉRATIONS DE TRAITEMENT SONT PRÉVUES :

- Rue des Blanches Fleurs
- Square des Lions
- Boulevard des Vignes

Le service des Espaces Verts interviendra les :

- 5 et 6 juin (1er traitement), dès 5h30
- 6 et 7 juillet (2ème traitement), dès 5h30

Il est demandé aux habitants de laisser les fenêtres fermées et de stationner les véhicules hors du périmètre d'intervention.

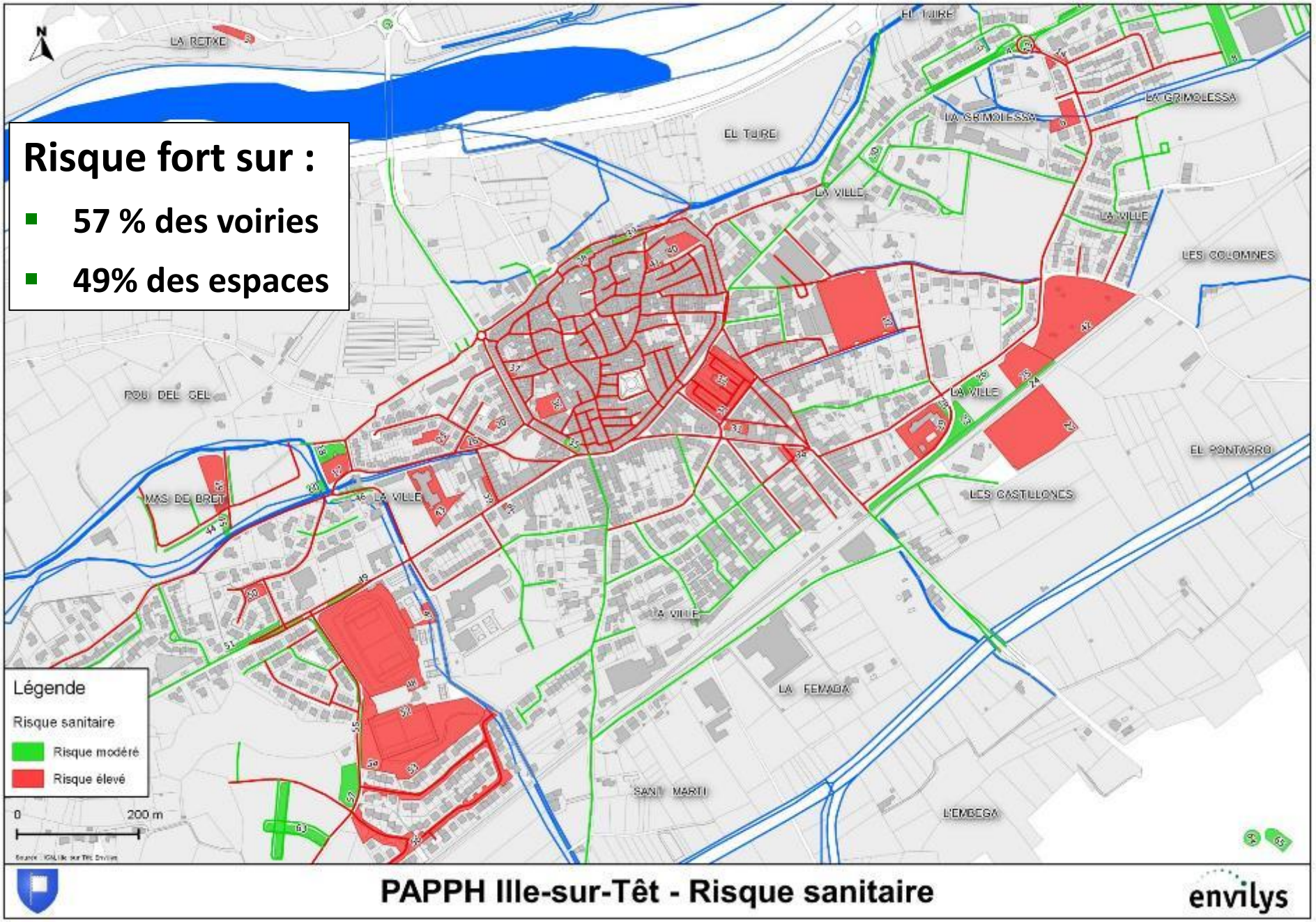

PAPPH Ille-sur-Têt - Risque sanitaire

envilys

Synthèse des risques

Les voiries :

Désherbage chimique	Risque de transfert	Risque sanitaire	Priorités d'action
Voiries désherbées chimiquement : trottoirs, bordures, caniveaux, avaloirs, accotements des rues hors centre-ville	**FORT** sur 100%	**FORT** sur 57%	**zéro herbicide recommandé sur voiries**

Les espaces aménagés :

Désherbage chimique	Risque de transfert	Risque sanitaire	Nombre d'espaces concernés	Priorités d'action
OUI	FORT	FORT	9	zéro herbicide recommandé
	FORT	Faible	2	limiter les herbicides
	Faible	FORT	0	limiter les herbicides
	Faible	Faible	0	herbicides tolérés si suivi réglementation
NON	FORT	FORT	18	continuer le zéro herbicide
	FORT	Faible	27	
	Faible	FORT	5	
	Faible	Faible	4	
		Total :	65	

2. Présentation du diagnostic

A. **Les services techniques** : organisation, fonctionnement, missions, localisation, matériel…

B. **La gestion des produits phytosanitaires** : inventaire, respect de la réglementation

C. **Inventaire des espaces communaux :** le patrimoine en chiffres

D. **Les pratiques** : phytosanitaire, arrosage…

E. **Les risques de transfert et sanitaires**

F. **Bilan du diagnostic**

	Comment bien entretenir la commune tout en réduisant l'emploi de produits phytosanitaires et d'eau ?	
	POSITIF	**NEGATIF**
PRESENT	***Atouts :*** ▪ Zéro herbicide sur les voiries du centre-ville. ▪ Des alternatives au chimique déjà en place ou testées : désherbage manuel des rues combiné aux balayeuses de voiries et aux aspirateurs de voirie, réciprocateur, brûleur à gaz, paillages bâches et minéral, jardins secs, prairies fleuries, des massifs avec vivaces. ▪ Bonne dynamique au sein des services techniques.	***Faiblesses :*** ▪ Manque de formation à l'emploi de produits phytosanitaires. ▪ Quantité importante d'herbicides employés, notamment sur voirie. Combinaison utilisée : glyphosate + anti-germinatif. ▪ Beaucoup de pelouses et jardinières arrosées. ▪ Absence d'élu référent en espaces verts et voirie.
FUTUR	***Opportunités :*** ▪ Le PAPPH. ▪ Le Certiphyto. ▪ La réglementation. ▪ Les subventions de l'agence de l'eau. ▪ La dynamique des services. ▪ La motivation des équipes.	***Menaces :*** ▪ Tolérance des riverains à la présence d'herbe en ville. ▪ La non-acceptation du changement de pratiques par les agents. ▪ Des objectifs de réduction trop ambitieux à court terme = non tenable.

Ordre du jour

1. Avancement de l'étude
2. Présentation du diagnostic
3. **Points de discussion**
4. Calendrier et prochaines étapes
5. Questions et remarques

3. Points de discussion

1/ **Mise aux normes phytosanitaire** :

- Estimation coûts de mise aux normes sur la gestion des produits phytosanitaires : 7 000 euros HT

2/ **Quelles techniques alternatives choisir ?**

- La **gestion différenciée**
  - L'herbe dérange-t-elle vraiment partout ?
  - Sur quelles zones tolère-t-on le moins la présence d'herbe ?
- **Le désherbage de la voirie**
- **Aménagement durable des espaces verts**

Cf. livret présentation des alternatives pour réflexion

3/ **Quelle communication ?**

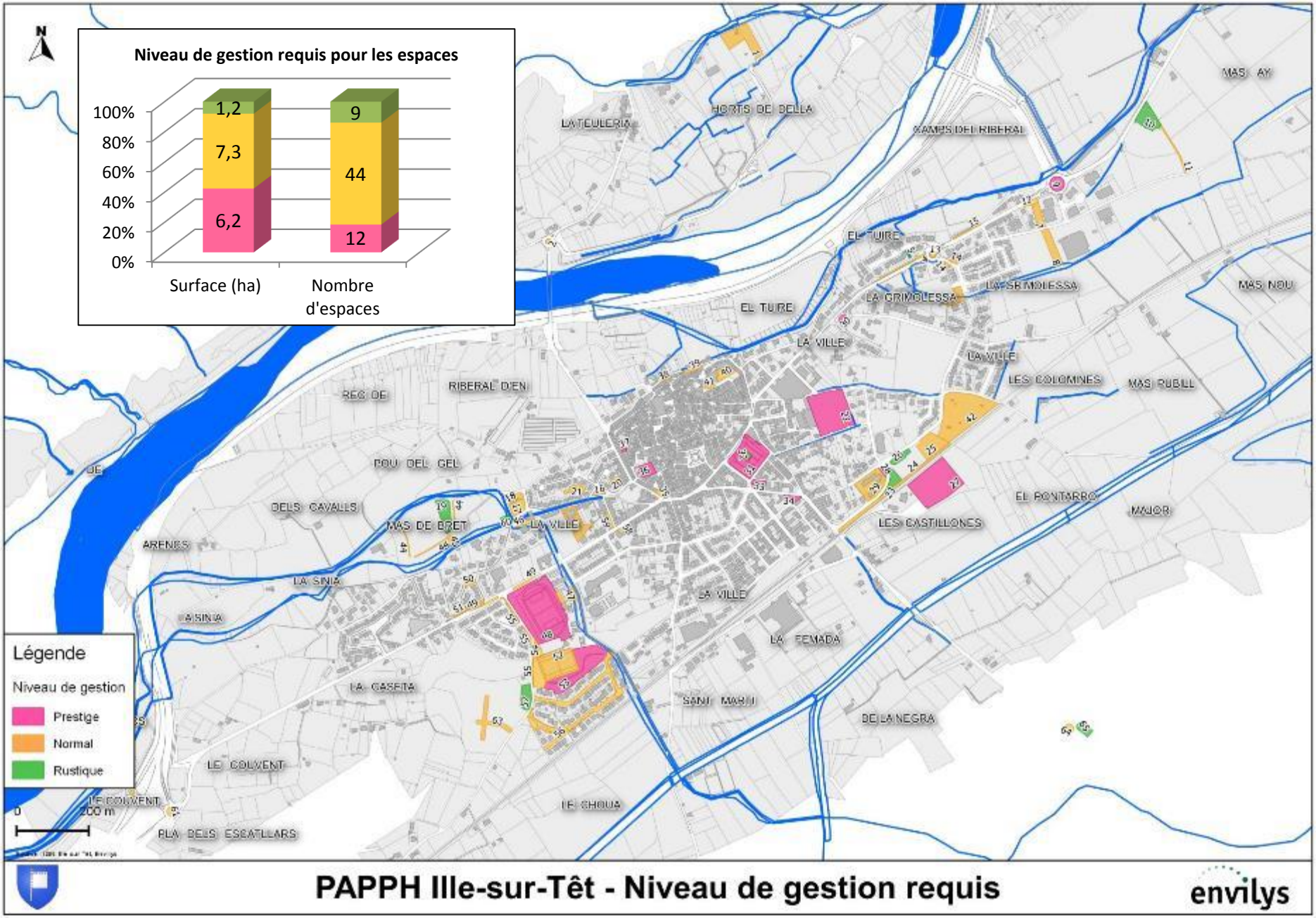
Niveau de gestion requis pour les espaces
100%
80%
60%
40%
20%
0%
1,2
7,3
6,2
9
44
12
Surface (ha)
Nombre d'espaces
Légende
Niveau de gestion
Prestige
Normal
Rustique
0
200 m
LA TEULERIA
HORTS DE DELLA
CAMPS DEL RIBERAL
MAS AY
EL TUIRE
LA GRIMOLESSA
MAS NOU
LA VILLE
LES COLOMINES
MAS PUBILL
RIBERAL D'EN
REC DE
POU DEL GEL
DELS CAVALLS
MAS DE BRET
ARENES
LA SINIA
LES CASTILLONES
EL PONTARRO
MAJOR
LA FEMADA
LA CASETA
SANT MARTI
DE LA NEGRA
LE COLVENT
LE CHOUA
PLA DELS ESCATLLARS
PAPPH Ille-sur-Têt - Niveau de gestion requis
envilys

Ordre du jour

1. Avancement de l'étude
2. Présentation du diagnostic
3. Points de discussion
4. **Calendrier et prochaines étapes**
5. Questions et remarques

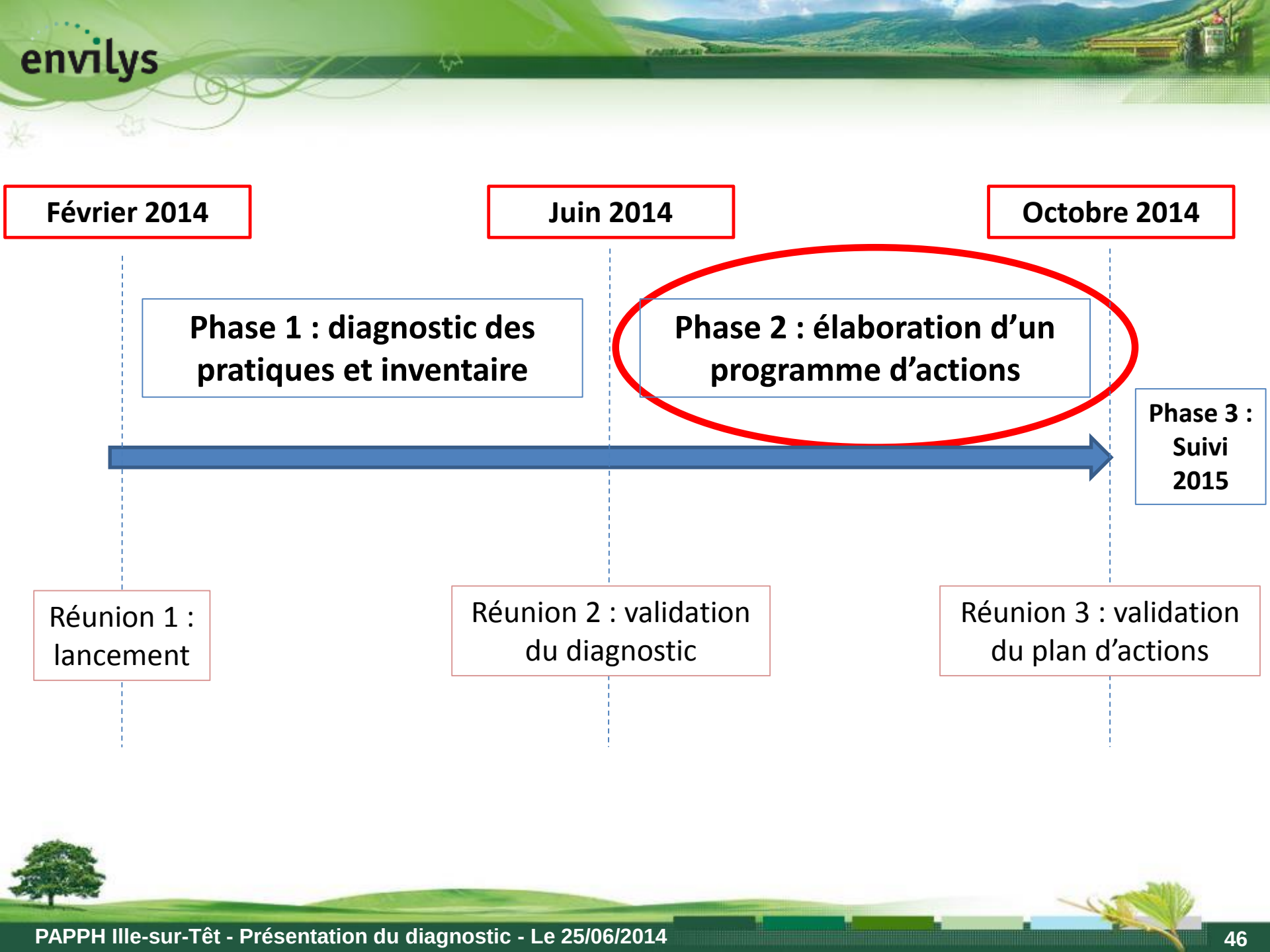
Février 2014
Juin 2014
Octobre 2014
Phase 1 : diagnostic des pratiques et inventaire
Phase 2 : élaboration d'un programme d'actions
Phase 3 : Suivi 2015
Réunion 1 : lancement
Réunion 2 : validation du diagnostic
Réunion 3 : validation du plan d'actions

Ordre du jour

1. Avancement de l'étude
2. Présentation du diagnostic
3. Points de discussion
4. Calendrier et prochaines étapes
5. **Questions et remarques**

5. Questions et remarques

Merci de votre attention !

Vos contacts :

ENVILYS : 04 99 92 24 50

hadrien.heitz@envilys.com / 06.48.83.10.37

alexandre.durand@envilys.com